

La Fabrique des Possibles

Appel à projets participatifs

I. Contexte et définition

Dans le cadre de son Centenaire, Reims habitat organise des actions vers ses différentes parties prenantes. Avec La Fabrique des Possibles, l'Appel à projets participatifs de Reims habitat, nous souhaitons donner la possibilité à nos locataires de mener à bien des actions bénéfiques à leur immeuble, leur quartier ou leur environnement. Les habitants pourront ainsi proposer des projets qui répondent à leurs besoins et à ceux d'un mieux-vivre ensemble. Ces projets ayant pour but de fédérer autour d'un objectif commun et ayant pour vocation de profiter à une majorité de personnes au sein d'un quartier, d'un immeuble...

Les projets déposés feront l'objet d'une étude par un jury et les dossiers retenus se verront allouer une subvention pour permettre leur réalisation.

II. Périmètre (cible, quartiers...)

Chaque projet pourra être déposé :

- Soit à titre individuel dans la limite d'un projet par habitant par toute personne majeure, locataire de Reims habitat (Reims, Grand Reims, pays d'Épernay - Terres de Champagne) sous réserve de justifier de son identité et de sa situation de locataire au moment du dépôt.
- Soit à titre collectif par le biais d'associations ou de groupes d'habitants présents sur un secteur où Reims habitat dispose de logements. Dans ce cas, il faudra mentionner dans le descriptif du projet que celui-ci est proposé au nom d'un groupement et qui est son référent porteur du projet.

III. Description des objectifs sur les projets soumis (thématiques à traiter)

Le projet proposé devra répondre à un ou plusieurs des **objectifs** cités ci-dessous :

- **Valoriser le cadre de vie**
- **Favoriser le bien-vivre ensemble**
- **Encourager la solidarité et l'entraide,**
- **Répondre à un besoin d'utilité sociale,**

En s'appuyant sur l'une des thématiques suivantes :

- ✓ L'environnement (sensibilisation, protection,)
- ✓ Les liens intergénérationnels, la mixité, l'inclusion
- ✓ La culture,
- ✓ La Santé
- ✓ Le sport
- ✓ L'éducation

IV. Critères de sélection

Dans le cadre de La Fabrique des Possibles, le porteur de projet peut valoriser ses objectifs au travers de projets innovants !

Le projet devra respecter les engagements suivants:

- ✓ **Porter sur l'intérêt général** : le projet proposé doit être à visée collective. Il peut concerner un quartier dans son ensemble, un groupe d'immeuble ou une entrée d'immeuble.
- ✓ **Le projet devra être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable**. Pour cela, dans sa présentation il devra être suffisamment précis pour que ces trois points puissent être évalués

Enfin, les projets ne seront pas pris en compte dans les cas suivants :

- ✓ S'ils comportent des éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou contraire à l'ordre public.
- ✓ S'ils sont contraires au principe de laïcité.
- ✓ S'ils génèrent une situation de conflit d'intérêt. En aucun cas un porteur de projet ne pourra être le prestataire chargé de sa mise en œuvre totale ou partielle, dans l'hypothèse d'une externalisation de la réalisation du projet retenu.
- ✓ S'ils sont incompatibles avec une décision votée en conseil d'administration de Reims habitat ou un projet faisant l'objet d'un marché public ou d'une procédure d'appel d'offre en cours.

Le cas échéant, les porteurs de projets seront informés et renseignés sur les motifs de non recevabilité.

V. Modalités de participation

Le projet devra être déposé :

- Soit à l'accueil du siège de Reims habitat sous pli cacheté et portant l'intitulé « La Fabrique des Possibles » à l'attention de Magali PIERRE
- soit sur le site www.reims-habitat.fr dans la rubrique « Reims habitat » puis « La Fabrique des Possibles »

Il devra comporter les éléments descriptifs suivants (modèle à utiliser en Pièce jointe) :

- Nom et prénom du porteur du projet accompagné d'une copie de la pièce d'identité
- Noms et prénoms des personnes associées (en cas de projet collectif)
- Mail et numéro de téléphone
- Adresse et numéro de contrat (justifiant de la situation de locataire de Reims habitat)
- Intitulé du projet
- Objectifs et bénéfices attendus
- Public concerné
- Description détaillée du projet
- Localisation du projet
- Budget détaillé : dépenses et financements

VI. Calendrier

Date de dépôt des dossiers complets à compter du 03 Juin 2021 et jusqu'au 03 Octobre 2021 inclus.
Tout projet déposé mais qui ne serait pas complet à la date du 03 Octobre ne pourra être étudié par le jury.

Étude des projets à compter du 04 Octobre et jusqu'au 31 octobre 2021 inclus.
Annonce des résultats sur le site de Reims habitat et ses différents supports de communication (réseaux sociaux, journaux locataire...) à partir du 03 Novembre 2021.
La réalisation concrète du projet devra intervenir et être finalisée dans les 12 mois suivants l'annonce de l'octroi de la subvention.

VII. Sélection des projets

Chaque projet sera étudié par un jury défini par Reims habitat et rassemblant :

- Des salariés de Reims habitat
- Des Représentants de locataires

Et sera départagé en fonction des critères d'éligibilité énoncés dans le présent document (*article 4*). Une grille de notation sera mise en place avec une cotation permettant l'élaboration du classement final de l'ensemble des projets.

Si nécessaire, les membres du jury prendront contact avec les porteurs de projets pour obtenir plus de précisions.

Une fois le projet sélectionné, sa mise en œuvre sera suivie par un ou plusieurs référents issus du comité de suivi dédié.

VIII. Montant des subventions allouées

Dotation maximale par projet retenu : 1500€.

La somme allouée sera versée sur présentation de la/les facture(s) et présentation du bilan complet de l'action.

IX. Données personnelles : Collecte – Finalité – Durée de conservation

Les données personnelles des participants sont collectées et traitées par Reims habitat aux fins de la bonne gestion de l'Appel à projets, du répertoire des candidatures et notamment du processus de sélection des projets. Les destinataires des données collectées sont les personnes habilitées au sein des services internes de Reims habitat et des membres composant le jury de sélection. Afin de vérifier le respect des conditions de participation, enregistrer la participation à l'appel à projet et permettre la sélection des projets, les données personnelles suivantes :

- Nom et prénom du porteur du projet accompagné d'une copie de la pièce d'identité ;
- Noms et prénoms des personnes associées (en cas de projet collectif) ;
- Adresse mail et numéro de téléphone ;
- Adresse et numéro de contrat de location détenu auprès de Reims habitat.

Les gagnants et, lorsqu'ils constituent un groupement, leurs membres personnes physiques autorisent Reims habitat à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs noms, prénoms et leurs images, sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit à un avantage quelconque, autre que les avantages strictement liés à la sélection de leur projet.

Reims habitat s'engage à prendre les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives communiquées et à les traiter conformément au règlement général sur la protection des données personnelles et à la Loi informatique et libertés.

Les données ainsi collectées seront conservées pendant un délai d'un an après la fin de l'opération. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, d'un droit à la portabilité et à la limitation du traitement de toutes les informations les concernant. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courriel à l'adresse suivante : dpd@reims-habitat.fr ou par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des Données au siège de Reims habitat sis 71 avenue d'Épernay – 51055 Reims Cedex.

En cas de litige concernant le traitement des données personnelles, les participants disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr.

X. Contacts :

Les équipes de Reims habitat se tiennent à votre disposition pour toute question sur La Fabrique des Possibles. N'hésitez pas à nous contacter sur lafabriquedespossibles@reims-habitat.fr